

EOLE-LIEN du Livradois Forez PARC EOLIEN DE SAINT-CLEMENT- DE-VALORGUE (63)	ETUDE DE DANGERS	Mars 2013
		Page 27 sur 95

4.2.4. STOCKAGE ET FLUX DE PRODUITS DANGEREUX

Conformément à l'article 16 de l'arrêté du 26 août 2011, aucun produit dangereux ne sera stocké dans les éoliennes ni dans les postes de livraison du parc de Saint-Clément de Valorgue.

Le bon fonctionnement des éoliennes impose la présence d'huile de lubrification dans les machines :

- Les graisses lubrifiantes : environ 20 kg au niveau des différents roulements et systèmes d'entraînements.
- L'huile hydraulique (circuit haute pression) dont la quantité présente est de l'ordre de 315 litres (huile Texaco Rando WM32).
- L'huile de lubrification du multiplicateur (environ 300 à 400 litres) : Mobil Gear SHCXMP 320.
- L'eau glycolée utilisée comme liquide de refroidissement, dont le volume total de la boucle est de 120 litres.
- Le gaz hexafluorure de soufre (SF₆) : gaz utilisé comme milieu isolant pour les cellules de protection électrique. La quantité présente varie entre 1,5 kg et 2,15 kg.

Pour les éoliennes dont le mât est supérieur ou égal à 105 m, équipées des dispositifs « oscillation dampers », il faut également rajouter environ 1200 litres d'huile (type Texaco X320), présente dans une capacité disposée dans la tour au dessous de la nacelle.

D'autres produits peuvent être utilisés lors des phases de maintenance (lubrifiants, décapants, produits de nettoyage), mais toujours en faibles quantités (quelques litres au plus).